

Héron cendré

Ardea cinerea



Groupe d'Etudes
Ornithologiques
des Côtes d'Armor

G.E.O.C.A

Le Héron cendré est un Ardéidé largement répandu dans l'ancien monde de la France au Japon et à l'Afrique du sud. La sous-espèce nominale est celle qui se reproduit en Europe. En France, le Héron cendré se reproduit dans toutes les régions, avec des densités variables, son habitat de prédilection étant les zones humides. L'espèce se reproduit en colonie, habituellement dans les arbres et souvent en compagnie d'autres espèces de hérons. La population française a subi une forte augmentation depuis que l'espèce est protégée, passant de 4500 couples en 1975 à 31000 couples en 2007 (C). Quant au nombre de colonies, il est passé pendant la même période de 113 à 1251. Ce sont les départements de Loire-Atlantique et du Morbihan qui sont logiquement les plus peuplés en Bretagne, car bénéficiant de zones humides de grandes dimensions. Mais l'espèce s'adapte à des zones humides de plus petite taille, ainsi qu'au littoral où elle niche sur des conifères et parvient même à nicher sur les rochers de certaines îles du Finistère (Cadiou, 2006).

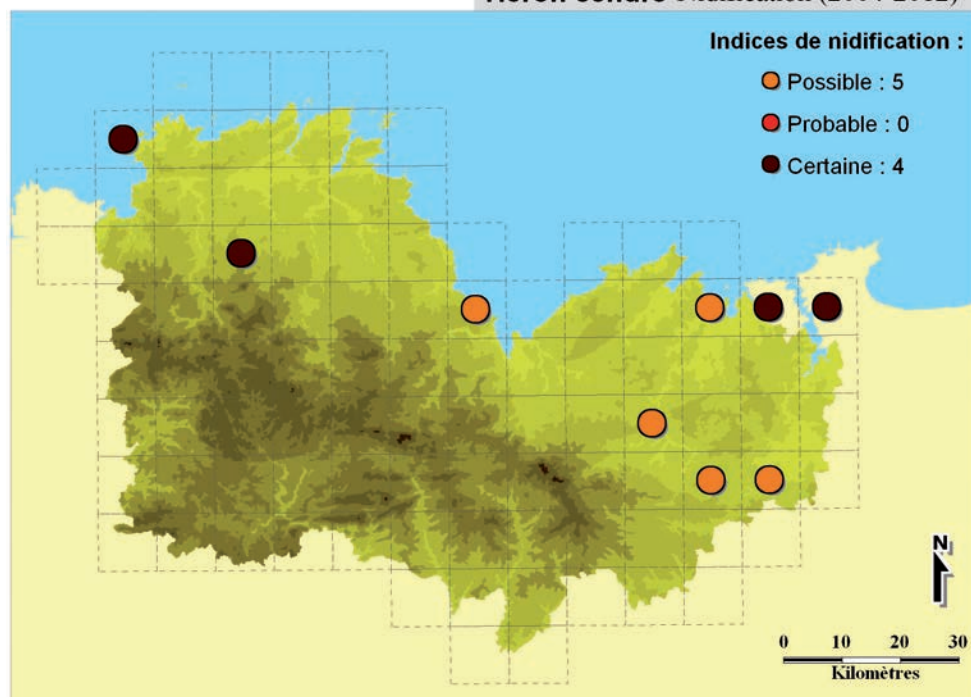
Statut en Côtes-d'Armor

En Côtes-d'Armor, le Héron cendré est une espèce

communément observée un peu partout mais demeure un nicheur récent et très localisé. Un premier cas isolé de reproduction est signalé en 1995 à Broons (**Collectif Ar Vran, 1997**). D'autres cas de ce type ont pu avoir lieu dans les années 1990 (observation d'adultes en plumage nuptial), toujours dans l'intérieur du département, mais sans que la découverte de nids puisse confirmer la reproduction. Deux nids sont découverts dans une carrière à Plounévez-Moédec en 2002. Finalement, c'est sur la côte du Trégor que la première colonie s'installe, à Trébeurden (2003), sans dépasser 7 couples (2014) (**Bentz & Siorat, 2005**). Cette colonie, installée dans une saulaie, réunit Hérons cendrés et Aigrettes garzettes, tout comme celle de Pleumeur-Bodou en 2006 et 2007, qui elle était installée dans une pinède plantée sur une île (**Bentz, 2007**). Un autre cas de reproduction isolée est signalé à Pluzunet en 2005. A partir de 2004, des cas de nidification réguliers sont découverts sur l'île Chevret, sur l'estuaire de la Rance, en Ille-et-Vilaine, à la limite des Côtes-d'Armor.

En dehors des colonies de reproduction, le Héron cendré est une espèce communément répartie, aussi bien sur le littoral où des groupes importants

Héron cendré Nidification (2004-2012)



Auteur : Gilles Bentz

Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.

Côtes d'Armor
le Département



Région
BRETAGNE



Héron cendré

Ardea cinerea



Groupe d'Etudes
Ornithologiques
des Côtes d'Armor

G.E.O.C.A

sont parfois notés comme en baie de Saint-Brieuc (72 à Pisse-Oison le 24 septembre 2000), sur l'estuaire de la Rance (53 le 16 novembre 1997) ou dans l'archipel de Modez (Lanmodez) où jusqu'à 50 oiseaux sont notés en reposoirs durant l'été, que dans les terres où il fréquente plutôt en petit nombre cette fois de nombreux types de pièces d'eau (étangs, rivières, mares,...). Toutefois, c'est bien sur des plans d'eau intérieurs que les effectifs records ont été atteints: 140 le 5 novembre 1995 à Pont-Louars (Belle-Isle-en-Terre) et 100 le 16 février 1995 à l'étang du Moulin Neuf (Plounérin). Ces deux sites abritent d'ailleurs régulièrement plusieurs dizaines d'oiseaux en hiver. A noter que l'espèce est peu craintive et fréquente aussi communément les parcs et pièces d'eau urbaines comme à Saint-Brieuc. En hiver, une partie des Hérons cendrés rejoint les dortoirs fréquentés par les Aigrettes garzettes. Ces dortoirs sont constitués de cyprès de Lambert ou de pins maritimes sur des îles et sur le littoral.

Tendances et perspectives

La faiblesse des effectifs nicheurs de Héron cendré peut surprendre au vu de l'omniprésence de l'espèce dans le département, surtout sur le littoral,

que ce soit des adultes ou des jeunes, et ce tout au long de l'année. Sa présence sur l'espace maritime laisse plus indifférent que sur les cours d'eau et les étangs où il peut lui être reproché des prélèvements de poissons. Autant une grande héronnière est repérable par les allers et venues des adultes, les cris des adultes et des jeunes, autant des couples isolés ou de petites colonies peuvent passer inaperçus, ce grand oiseau faisant preuve à cette occasion d'une remarquable discrétion. Dans ces conditions, il n'est pas illusoire d'imaginer que le nombre réel de couples nicheurs est plus élevé et tout porte à croire qu'il pourrait augmenter à l'avenir.

Bibliographie

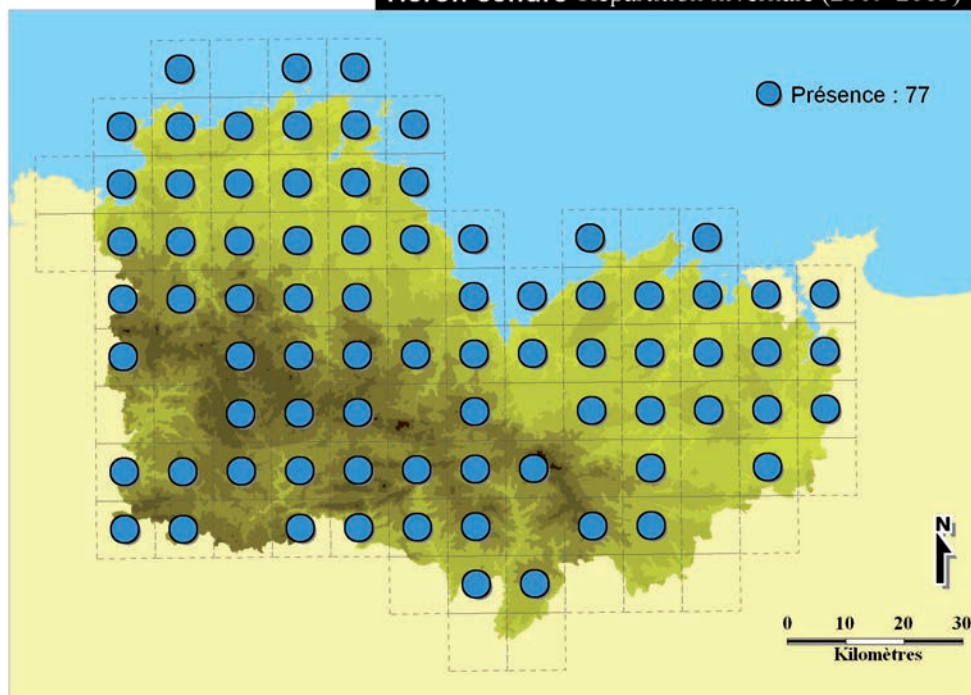
Bentz G. & Siorat F. (2005). Reproduction du Héron cendré à Trébeurden et de l'Aigrette garzette aux Sept-Iles. *Le Fou*, 67.

Bentz G. (2007). Une héronnière mixte à Pleumeur-Bodou. *Le Fou*, 71.

Cadiou B. (2006). Implantation et nidification au sol du Héron cendré *Ardea cinerea* dans l'archipel de Molène. *Ornithos*, 13-4.

Marion L. (2007). Inventaire national des hérons arboricoles de France en 2000. Rapport MNHN, Rennes.

Héron cendré Répartition hivernale (2009-2013)



Auteur : Gilles Bentz

Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.

Côtes d'Armor
le Département



Région
BRETAGNE

